

DELIBERATION N° 0 DE L'ASSEMBLEE DE CORSE

SEANCE DU

L'an , le , l'Assemblée de Corse, convoquée le , s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Guy TALAMONI, Président de l'Assemblée de Corse.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.

L'ASSEMBLEE DE CORSE

- VU** le Code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IVème partie, et notamment les articles L. 4422-1 et suivants,
- VU** la délibération n° 18/139 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mai 2018 portant approbation du règlement budgétaire et financier de la Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n° 18/140 AC de l'Assemblée de Corse du 30 mai 2018 portant approbation du budget primitif de la Collectivité de Corse pour l'exercice 2018,
- VU** la délibération n° 18/164 AC de l'Assemblée de Corse du 31 mai 2018 portant adoption du règlement des aides sport de la Collectivité de Corse,
- VU** la délibération n° 18/362 AC de l'Assemblée de Corse du 25 octobre 2018 approuvant le budget supplémentaire 2018 de la Collectivité de Corse,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse,

APRES EN AVOIR DELIBERE

ARTICLE PREMIER :

DECIDE de répartir ainsi qu'il suit les crédits inscrits à la rubrique :

ORIGINE : BP 2018

PROGRAMME : N 4514 C

MONTANT DISPONIBLE :.....5 135 559 euros

MONTANT AFFECTE :.....3 090 754 euros
(8 opérations)

Sur le Pays Ajaccien, subventions attribuées à :

- La Commune d'AFÀ.....233 800 €
Réalisation d'un espace ludique multisports
- La Commune d'ECCICA è SUAREDDA.....264 000 €
Réhabilitation du stade (aménagement de la plate-forme et de l'éclairage)
- La Commune de PITRUSEDDA.....825 000 €
Construction d'une halle des sports (2^{ème} tranche)

Sur le Pays de Balagne, subventions attribuées à :

- La Communauté de Communes CALVI BALAGNE.....227 204 €
Aménagement d'une halle multisports au complexe sportif Calvi-Balagne

Sur le Pays Extrême Sud Alta Rocca, subventions attribuées à :

- La Commune de PORTIVECHJU799 350 €
Restructuration et extension du Cosec (2^{ème} tranche)
- La Communauté de Communes SUD CORSE.....263 500 €
Réalisation à Lecci d'un terrain de grands jeux en gazon synthétique homologué rugby et football à 8
- La Communauté de Communes SUD CORSE.....250 000 €
Réfection et mise aux normes de la piste d'athlétisme du complexe sportif Claude PAPI

Sur le Pays Taravu Sartenais Valincu, subventions attribuées à :

- La Commune de SARTÈ.....227 900 €
Rénovation de deux courts de tennis et création d'un tennis couvert

DISPONIBLE A NOUVEAU :.....2 044 805 euros

ARTICLE 2 :

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité de Corse.

Ajaccio, le

Le Président de l'Assemblée de Corse,

Jean-Guy TALAMONI